

**Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 17<sup>e</sup> jour de décembre 2014, à compter de 20 h, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond**

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Est absent : Monsieur René Leblanc, conseiller, ayant justifié son absence.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

**Vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

- 365-12-14 1. Adoption – Règlement 966-14, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2015, de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant**  
Monsieur le maire fait la lecture du document des prévisions budgétaires pour l'année 2015.

Sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'adopter le Règlement 966-14 décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2015, de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

- 366-12-14 2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017**  
Monsieur le maire présente le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

Sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté que le programme triennal d'immobilisations déposé pour 2015-2016-2017 soit adopté tel que déposé, soit les immobilisations globales suivantes :

<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
1 456 000 \$	2 116 500 \$	17 480 000 \$

**Période de questions (Affaires du public)**

Un contribuable se demande si le taux de taxe foncière est le même pour ceux dont la propriété est située sur le réseau d'aqueduc et d'égout et ceux qui ne le sont pas.

Un citoyen demande des informations au sujet de la dette qui est subventionnée par le gouvernement. Il demande également si les matériaux de ciment qui sont entassés sur l'ancien site de l'usine Smurfit-Stone seront enlevés bientôt, et si ces matériaux appartiennent à un privé.

Un contribuable demande des informations au sujet du service de la dette pour savoir si c'est celle de la Ville. Il aimerait également savoir si l'échéancier de cette dette est différent pour les emprunts.

Un contribuable demande des informations concernant le service de la dette et la dette subventionnée. Il désire également savoir si un montant de 150 000 \$ sera de nouveau affecté à la dette de la Station Pin Rouge comme l'an passé.

Un citoyen désire savoir si l'augmentation des taxes est due au manque à gagner de 200 000 \$ par le gouvernement. Il s'informe également au sujet du nouveau rôle d'évaluation à savoir si les évaluations sont faites par secteur ou sur l'ensemble de la municipalité. Il s'informe également du développement concernant le déficit actuariel du régime de retraite de la Ville et des implications de la nouvelle Loi pour la Ville. Il se demande si, pour le remboursement anticipé de ce déficit le délai est de 15 ans.

Un citoyen note que suite au discours du maire, la Ville, en tant que ville centre, s'en sort bien.

Un contribuable se demande pourquoi les villes doivent faire partie d'une M.R.C.

Un citoyen s'informe si la hausse du rôle d'évaluation est due au fait que des terrains ont été vendus plus cher que leur évaluation. Par contre, il souligne que plusieurs maisons sont toujours à vendre dans la Ville et les gens n'ont pas un salaire assez élevé pour acheter. Il constate également une hausse dans le prix de vente des maisons.

Un contribuable s'informe si la niveleuse sera louée ou achetée et si un comparatif a été fait dans ce sens. Il désire également savoir si un service d'entretien est prévu pour cet équipement.

Un citoyen indique que les états financiers de la Station Pin Rouge indiquaient une bonne année en mai 2014 et demande comment s'annonce ceux de la prochaine année.

**Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Céline LeBlanc  
Greffière

Éric Dubé  
Maire